



# UNE DÉCISION ATTENDUE

qui s'inscrit dans les 2000 km de nouvelles lignes ferroviaires à grande vitesse, prévus par le Grenelle de l'Environnement.

## Les atouts du scénario «MÉTROPOLLES DU SUD»

Le projet qui **répond le mieux** aux attentes des parties prenantes, par la desserte **du cœur des 3 agglomérations**

**Nice à 3h55 de Paris** et des gains **de temps de parcours améliorés** sur toute la région

Aix-en-Provence-Marseille, Toulon et Nice en ligne **sur l'arc méditerranéen Barcelone-Gênes**

Des **dessertes intra-régionales performantes**

Une meilleure offre pour **plus de voyageurs** dans les trains

Le conseil d'administration de Réseau Ferré de France, présidé par Hubert du Mesnil, réuni le 16 juillet 2009, a pris la décision suivante concernant la ligne à grande vitesse Provence-Alpes-Côte d'Azur :

« Faisant suite à la décision de Jean-Louis Borloo, ministre d'Etat et Dominique Bussereau, secrétaire d'Etat, du 29 juin 2009 concernant le choix du scénario « Métropoles du Sud » pour la LGV PACA, Réseau Ferré de France a décidé de poursuivre les études de cette ligne, pour préciser les couloirs de passage, évaluer les impacts techniques et financiers de la ligne et préparer l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.

Cette ligne qui desservira les agglomérations d'Aix-en-Provence et Marseille, de Toulon et de Nice, s'intégrera dans l'arc méditerranéen Barcelone-Marseille-Monaco-Gênes et au-delà en Italie. Ces études seront réalisées en concertation et en accord avec tous les partenaires concernés. »

Février-Juillet 2005 :

Débat Public.

2006-2008 :

Études complémentaires sur 3 grandes familles de scénario

- 1 - Métropoles du Sud, passant par Marseille, Toulon et Nice,
- 2 - Côte d'Azur, privilégiant un tracé direct vers Nice,
- 3 - Un scénario alternatif s'appuyant sur le réseau existant.

Au terme de ces études,

RFF a dégagé deux scénarios les plus pertinents.

29 Juin 2009 :

Choix du scénario «Métropoles du Sud»

Jean-Louis Borloo, ministre d'Etat et Dominique Bussereau, secrétaire d'Etat, décident que la LGV PACA passera par les 3 grandes métropoles du sud.

16 juillet 2009 :

Décision du conseil d'administration de RFF

de lancer les études préalables à l'enquête d'utilité publique sur le scénario «Métropoles du Sud».



PARIS <-> NICE

5h25

3h55

PARIS <-> TOULON

3h40

3h20

PARIS <-> MARSEILLE

3h

2h55

NICE <-> TOULON

1h40

0h40

NICE <-> MARSEILLE

2h25

1h00

NICE <-> AIX-EN-PROVENCE

2h30

1h05

MARSEILLE <-> TOULON

0h40

0h25

Aujourd'hui sans LGV PACA  
En 2023 avec la LGV PACA